

Doct Michel Zerb
Danièle Hauprécourt

Compte rendu de la journée de la laïcité

À 10h30, nous avons eu une intervention sur le métier de député européen avec M Balas. M Balas a toujours été intéressé par la politique depuis son plus jeune âge, il est devenu député en plus d'être professeur d'histoire-géo à Paris. Son métier consiste à s'occuper des gens. Il rencontre ses collègues environ 3 fois par semaines, et à des réunions de 4h. Parfois les réunions de 4 jours peuvent avoir lieu où des députés votent sur des sujets abordés dans les 3 semaines précédentes.

La loi sur la laïcité a été mise en place le 9 décembre 1905. La France est le seul pays laïque en Europe, d'ailleurs ce mot n'existe pas dans les autres langues. Certains pays trouvent que la laïcité est une discrimination envers les personnes croyantes alors que c'est un moyen de mieux vivre ensemble afin que les personnes croyantes ne soient pas jugées pour leur religion.